

# De l'ordre des "idées" à l'ordre des "mots" dans diverses langues du monde

## histoire, description, analyse

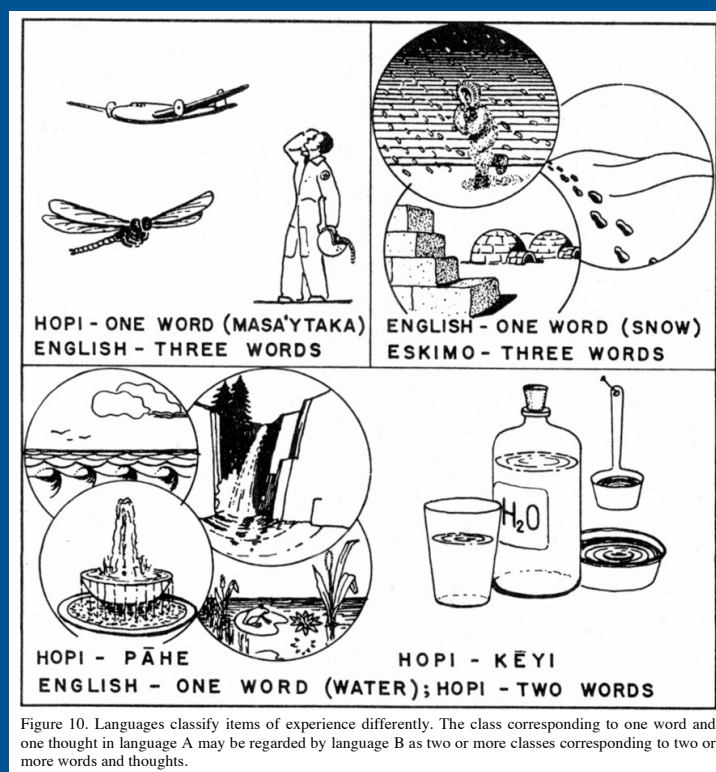


Table Ronde Internationale  
Bibliothèque Universitaire  
Université de Toulon  
18 et 19 janvier 2018

*en hommage à Danielle Leeman*

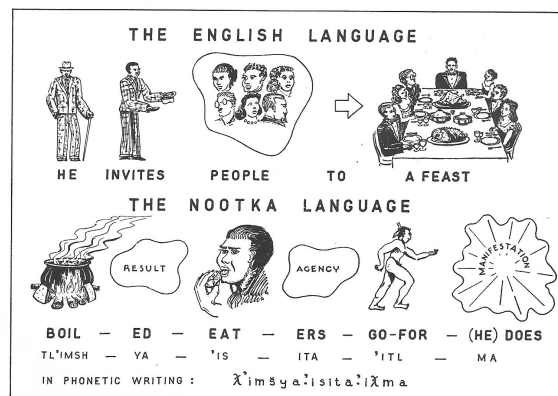
## L'ORDRE DES MOTS

Le classement des mots en parties du discours et l'ordonnance des constituants des phrases en sujet, verbe, complément (SVO) sont des caractéristiques des langues indoeuropéennes et non un fait de linguistique générale. Comme le dit Benjamin Lee Whorf<sup>1</sup> :

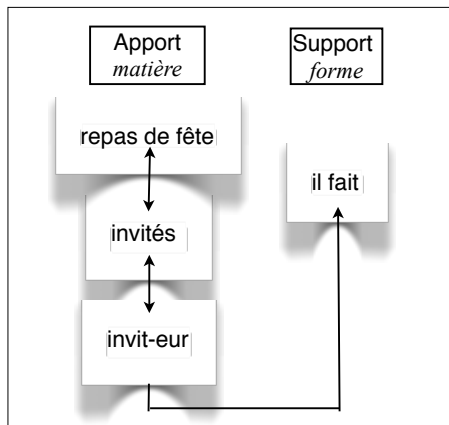
« Nous disséquons le monde phénoménal selon les règles imposées par notre langue maternelle. Les catégories et les types que nous isolons dans cet univers ne sont pas immédiatement perceptibles, ils ne nous sautent pas aux yeux ; au contraire, le monde se présente à nous comme un flux kaléidoscopique d'impressions qu'il faut organiser mentalement – processus qui repose sur les systèmes de représentation de nos langues particulières. Nous devons notre façon de découper le monde, de former des concepts à notre engagement dans un accord collectif, accord respecté par chaque membre de notre communauté linguistique sans exception et que les schèmes de nos langues codifient [...] ».

En guise d'illustration, ci-dessous sa célèbre comparaison entre le concept *inviter du monde à un repas de fête* en anglais et en Nootka, langue amérindienne parlée en Colombie-Britannique. Dans les deux cas on parle de la même chose (logique). En anglais le prédicat-apport "invite people to a feast" est dit du sujet-support 'he' ; il s'agit d'une assertion qui peut être décomposée en anglais et en français, en 4 consituants : (il) SUJET + (invite) VERBE + (des gens) COMPLÉMENT D'OBJET + (à un repas de fêtes) COMPLÉMENT DE LIEU. La langue nootka, comme l'explique Whorf exprime le même événement formellement au moyen d'un mot composé d'une racine et de 5 suffixes (tl'imshya'isita'itlma) logiquement en termes d'opération (l'agent) et de résultat.

Fig. 2. Here are shown the different ways in which English and Nootka formulate the same event. The English sentence is divisible into subject and predicate; the Nootka sentence is not, yet it is complete and logical. Furthermore, the Nootka sentence is just one word, consisting of the root tl'imsh with five suffixes.



<sup>1</sup>. We dissect nature along lines laid down by our native language. The categories and types that we isolate from the world of phenomena we do not find there because they stare every observer in the face; on the contrary, the world is presented in a kaleidoscope flux of impressions which has to be organized by our minds—and this means largely by the linguistic systems of our minds. We cut nature up, organize it into concepts, and ascribe significances as we do, largely because we are parties to an agreement to organize it in this way—an agreement that holds throughout our speech community and is codified in the patterns of our language [...] (Whorf 1956, p. 212–214)



En se repérant par rapport aux accents toniques, trois idées se dessinent : (i) une nourriture est cuisinée pour, (ii) être mangé par des consommateurs (iii) conviés par un agent agissant. A première vue l'organisation rappelle celle de la langue basque : l'expression formelle ; le support de prédication est rappelé à la fin de l'énoncé.

Quant aux relations incidentielles entre les trois idées, ce serait imprudent de se prononcer, tout ce que l'on peut dire est que la langue Nootka établit l'ordre (i) événement, (ii) bénéficières,

(iii) promoteur (agent). Selon le phonologue, Henry Sweet l'ordre résultatif des constituants n'est pas forcément celui de la conception. Il insiste sur le fait que le sujet et le prédicat se conçoivent simultanément et que la logique formelle confond les conventions des langues particulières (notamment l'anglais) avec l'ordre génétique de conceptualisation. Il serait effectivement difficile de couler la langue Nootka dans le moule ( $S \rightarrow NP + VP$ ) de la grammaire transformationnelle générativiste :

Lorsque nous formulons dans notre esprit la proposition « *tous les hommes sont des bipèdes* », nous avons deux idées « *tous les hommes* » et « *un nombre égal de bipèdes* », ou plus succinctement « *autant d'hommes que de bipèdes* », et nous concevons les deux idées, non l'une à la suite de l'autre comme la parole nous oblige de le faire, mais simultanément. Cette simultanéité de conception est ce que la copule exprime en logique, et ce que le langage exprime grâce à tout un éventail de formes de phrases<sup>2</sup>.

Il faudrait ajouter également, que si l'on accepte ce que dit Sweet, à savoir que la conception des deux entités et leur mise en rapport sont *simultanées*, il faudrait ajouter que très souvent, lorsque les deux idées sont actualisées par les langues particulières, les positions respectives du support (*tous les hommes*) et de l'apport (*des bipèdes*) sont informées de signification : si *tous les hommes* sont effectivement des *bipèdes*, *tous les bipèdes* ne sont pas *des hommes* à commencer par les kangourous, tels que je me les représente du moins. Hormis le cas de la définition parfaite (*le cheval est le meilleur ami de l'homme*), en logique, il s'agit d'un mouvement qui va du *général* (*des bipèdes*) au *particulier* (*tous les hommes*) ; autrement dit, *être des bipèdes* est un des *attributs* de *tous les hommes*. Or l'attribut se dit du *sujet*. Si, dans un moment d'égarement, je dis que *les bipèdes sont des hommes*, je dis par la même occasion que les dinosaures les chimpanzés, les pingouins, les kangourous, et les autruches sont également des hommes et je passe avec Alice de l'autre côté du miroir.

Ces quelques réflexions donnent un aperçu de la complexité du sujet de ce colloque.

*Modèles linguistiques*, 2 février 2017

- 
2. When we formulate in our minds the proposition 'all men are bipeds', we have two ideas, 'all men' and 'an equal number of bipeds', or, more tersely, 'as many men, as many bipeds,' and we think of the two ideas simultaneously, not one after the other, as we are forced to express them in speech. The simultaneity of conception is what is expressed by the copula in logic, and by the various forms of sentences in language

De l'“ordre des idées” à l'“ordre des mots”  
dans diverses langues du monde  
Histoire, description, analyse

PARTICIPANTS et TITRES DES COMMUNICATIONS  
(ordre alphabétique)

- Christophe BRUNO, Université de Toulon  
*Connotation/dénotation et ordre des mots : observations sur la prosodie du français*
- Béatrice CHARLET-MESDJIAN, CAER, EA 854, Aix-Marseille Université  
*Quand l'ordre des mots dévoile le sens : analyse de constructions singulières en latin, italien, français et espagnol (1)*
- José DEULOFEU, Aix-Marseille Université  
*L'ordre des mots dans le système du français et dans sa mise en œuvre dans l'oral*
- André JOLY, Université Paris-Sorbonne et Aix-Marseille Université (CAER)  
*L'ordre des séquences de pronoms “agglutinatifs” en français*
- Danielle LEEMAN, Université Paris X-Nanterre  
*Rapport final et synthèse*
- Xavier LEROUX, Université de Toulon  
*Remarques sur les liens de la dislocation avec l'oral dans le théâtre médiéval*
- Philippe MARTIN, LLF, UFRL, Université Paris Diderot  
*La structure prosodique modifie l'appréhension de l'ordre apparent des mots et des idées*
- Dairine O'KELLY, Université de Toulon  
*Le modèle de Henry Sweet et son influence*
- Stéphane PAGÈS, CAER, EA 854, Aix-Marseille Université  
*Quand l'ordre des mots dévoile le sens : analyse de constructions singulières en latin, italien, français et espagnol (3)*
- Young-Ok PARK, Université de Chung-Ang, Séoul  
*Le “mot matériel” et le “mot formel” en coréen*
- Bernard POTTIER, Académie des Inscriptions et Belles-lettres  
*Du désordre des idées aux désordre des mots*
- Yousra SABRA, Lebanese University, Beirut  
*Functionality and Word Order in Arabic*
- Sophie SAFFI, CAER, EA 854, Aix-Marseille Université  
*Quand l'ordre des mots dévoile le sens : analyse de constructions singulières en latin, italien, français et espagnol (2)*
- Pierre SWIGGERS, Université Catholique de Louvain  
*En attente*
- Marc WILMET, Université Libre de Bruxelles  
*Essai de réanalyse logique*

## RÉSUMÉS

- Christophe **BRUNO**

*Connotation/dénotation et ordre des mots : observations sur la prosodie du français*

Pour Denys d'Halicarnasse, le choix des termes était moins important que l'ordre dans lequel ils se présentaient dans le discours. Ainsi formulée, cette observation semble contrevenir à l'intuition naturelle du locuteur : comment ordonner des mots avant même qu'ils se présentent à l'esprit ? Autre étrangeté, mais beaucoup plus explicable pour le locuteur français : pour les rhéteurs de l'Antiquité, ce qui décidait de l'ordre des mots n'était pas tant leur propriétés syntaxiques ou sémantiques, que le concours plus ou moins harmonieux de lettres placées au commencement et à la fin des mots, ainsi que la succession rythmique de syllabes longues ou brèves. Toute chose que nous pourrions appeler aujourd'hui, à la lumière de nombreux travaux sur le sujet, la prosodie.

Mais commencer concilier, dans une langue comme le français, prosodie et ordre des mots, maintenant que la syntaxe est devenue un des principaux fait, sinon le seul principe organisateur, de l'ordre des mots.

En partant d'études sur le placement de l'épithète en français, et d'autres faits grammaticaux comme la subordination, cette proposition vise à démontrer, contre le primat donné à la syntaxe dans la plupart des travaux, que connotation et dénotation sont des faits de discours, décidés par la prosodie, avant d'être des faits de langue. Cette démonstration pourra valoir sur le plan synchronique, par l'étude de la prosodie, comme sur le plan diachronique, par simple rappel des observations de la grammaire comparée.

- Béatrice **CHARLET-MESDJIAN**,

- Stéphane **PAGÈS**,

- Sophie **SAFFI**

*Quand l'ordre des mots dévoile le sens : analyse de constructions singulières en latin, italien, français et espagnol*

Après une présentation de la construction régressive du latin concernant le complément du nom suivi du nom, de la syntaxe des adjectifs épithètes et de l'évolution de la syntaxe latine en lien avec le mouvement de déflexion du latin aux langues romanes, et à partir d'un corpus de bandes dessinées, nous présenterons les différences de syntaxe entre l'italien, l'espagnol et le français quant à l'emploi de l'adjectif qualificatif préposé ou postposé, ainsi que sur le complément du nom. Nous proposerons une présentation du fonctionnement du système de ces langues, à la fois proches et différentes quant à la répartition du rôle informatif imparti à la morphologie, à la syntaxe et à la prosodie. La difficulté de l'exposé réside dans la proximité et non dans l'éloignement de ces trois systèmes et du système de leur langue-mère, les différences flagrantes dans la construction du discours sont induites par de légères différences dans le système de langue sous-jacent et ce sont ces nuances que nous allons mettre en lumière. Nous montrerons ainsi l'équilibre fonctionnel institué, dans ces langues, entre morphologie, syntaxe et prosodie.

• Henri José **DEULOFEU**

*L'ordre des mots dans le système du français  
et dans sa mise en œuvre dans l'oral spontané*

L'abondance de corpus électroniques de langue parlée spontanée en français nous permet de poser de façon nouvelle la question de l'ordre des mots. Jusqu'ici, les études dans ce domaine s'appuyaient essentiellement sur des exemples forgés reflétant la « compétence » des locuteurs. A partir de ces données, les linguistes formulaient des règles censées refléter le système de la langue française. Par exemple la règle disant que l'objet direct suit le verbe : *j'ai dessiné un petit mouton*. Les écarts constatés dans les productions authentiques étaient mis au compte de la volonté du locuteur de produire des effets dans sa mise en œuvre du système. Ainsi : *un petit mouton j'ai dessiné* attesté dans nos transcriptions était considéré comme le produit d'un procédé de focalisation « en discours » sur l'ordre canonique, considéré comme le seul ordre structural. J'essaierai de montrer que dans le cadre d'une syntaxe à deux modules (micro et macrosyntaxe), la forme non canonique et la forme canonique sont toutes deux le produit régulier du système du français.

• André **JOLY**

*L'ordre des séquences de pronoms "agglutinatifs" en français*

Ne donnera pas lieu à une communication orale. Le texte intégral de l'article sera communiqué séparément.

• Xavier **LEROUX**

*Remarques sur un cas particulier de dislocation en moyen français*

Contre l'avis de Christiane Marcello-Nizia qui estime que la dislocation en ancien français ne doit pas être considérée comme une représentation de l'oral (dans "Dislocation en ancien français : thématization ou rhématisation", *Cahiers de praxématique* 30 (1998), 174), l'emploi de la dislocation dans les pièces en moyen français est aujourd'hui perçu comme un marqueur d'oralité dans des textes composés pour être dits sur une scène. A partir d'un corpus diversifié d'exemples empruntés au *Mystère de saint Vincent* (fin XV<sup>e</sup> s.), notre contribution ne prétendra pas étudier la question de la dislocation en elle-même, pour laquelle une importante bibliographie a déjà été produite. L'analyse de ces exemples invitera à une réflexion sur les problèmes de compréhension que pose parfois cette structure syntaxique et, par conséquent, sur la recevabilité de ces énoncés dans un cadre performantiel au Moyen Âge.

• Philippe **MARTIN**

*La structure prosodique modifie l'appréhension de l'ordre apparent des mots et des idées*

Que ce soit en parole lue ou spontanée, ou même en lecture silencieuse ou en monologue intérieur, on ne peut s'affranchir de la (re)constitution d'une structure prosodique dans une quelconque opération linguistique. Pourtant, dans l'analyse de l'ordre des mots de la phrase, on oublie souvent que l'appréhension des mots et des syntagmes successifs s'opère dynamiquement au cours du temps par la médiation de l'intonation instanciée par la structure prosodique, que ce soit en lecture silencieuse ou à l'écoute de parole spontanée. Alors que le processus de constitution de groupes de mots au travers de la structure prosodique est incontournable et préalable au décodage syntaxique ou sémantique, ces regroupements prosodiques ne correspondent pas nécessairement à ceux déterminés par la

syntaxe, aboutissant au traitement effectif d'un ordre des mots différents de celui qui semble apparent dans un texte écrit.

• Dairine **O'KELLY**

*Le modèle de Henry Sweet et son influence*

La version embryonnaire de l'analyse de la phrase (*sentence*) que Sweet développera dans *A New English Grammar, Logical and Historical* (1891) a été exposé devant la Société philologique de Londres en 1875 et publiée dans le bulletin (*Transactions of the Philological Society*) l'année suivante. Dans cette première version intitulée "*Word, Logic and Grammar*", Sweet part de la phrase (*sentence*), qu'il définit comme la coalescence de sons continue dans un *groupe de souffle* (matière) ). Cet objet du *monde phénoménal* se déchiffre grâce à la grammaire (*forme*) et à la logique (*sens*). Le langage est donc défini comme un *système de sons-signifiants*.

Quinze ans plus tard, dans un ouvrage destiné au grand public, Sweet change son fusil d'épaule et envisage le langage comme moyen de communication : *le langage est l'expression des idées au moyen de la combinaison de sons articulés en mots. Les mots sont combinés en phrases, ce qui correspond à la combinaison d'idées en pensée*. Cet exposé sera consacré à la présentation de la syntaxe de la phrase élaborée dans le second volume de la grammaire de Sweet.

• Young-ok **PARK**

*Le "mot matériel" et le "mot formel" en coréen*

Dans la perspective typologique des langues, le coréen est classé comme une langue en SOV pour ce qui est de la phrase transitive. Pourtant ce type de classification générale ne prend pas en compte une bonne partie de la morphosyntaxe et de la sémantique de telle ou telle langue spécifique. Si l'on observe de près la forme nominale en coréen, on constate qu'elle répond à une ordination stricte : matière (avant) / forme (après). Dans le cadre d'analyse que trace cette opposition, la notion de « mot », utilisée de façon générale, demande à être revue, au moins pour le coréen.

La raison en est que l'unité fonctionnelle de la phrase coréenne, quelle qu'en soit la modalité, repose toujours sur la distinction matière/forme. Cette ordination est un fait constant en coréen. Quelles sont les conséquences de cette ordination dans la syntaxe coréenne ? On dit souvent que le coréen a un ordre des « mots » « libre ». Mais que faut-il entendre par là ? Il est vrai que la position du « mot » est variable au sein de l'énoncé, sauf à la fin de l'énoncé, qu'il n'occupe jamais. De plus, les particules (mots formels), qu'il faut choisir au moment de la construction, sont pour l'essentiel tributaires de la relation interlocutive. Pour quelle(s) raison(s) les constituants de l'énoncé sont-ils aisément déplaçables, hormis le syntagme verbal ? C'est ce que nous nous proposons d'expliquer. Un autre problème est lié à l'opposition matière/forme. C'est celui de la classification des « mots » coréens, longtemps influencée par la grammaire latine, disons, plus largement, indo-européenne.

• Alvaro **ROCCHETTI**

*Que peut nous apprendre le turc ?*

La langue turque mérite notre attention puisqu'elle présente un ordre des mots pratiquement inverse de celui de la langue française. Il est dès lors tentant de rechercher si la différence porte seulement sur l'ordre des mots ou si elle repose sur une pensée construite

différemment – et dans ce cas, selon quel ordre ? Nous examinerons cette question en partant d’une description aussi précise que possible de la différence dans l’ordre des mots, tant au niveau de la syntaxe ou des syntagmes, qu’en ce qui concerne la construction des mots eux-mêmes ou leur forme. Nous avancerons ensuite une hypothèse qui visera à rendre compte des différences relevées dans la description. Elle sera fondée à la fois sur les acquis théoriques de la psychomécanique du langage et sur les données diachroniques disponibles. Elle devrait permettre de mieux comprendre le rapport entre les « idées » et les « mots » non seulement dans la langue turque, mais aussi dans les langues romanes et, tout particulièrement, la langue française.

• Bernard **POTTIER**

Ne donnera pas lieu à une communication orale. Le texte intégral de l’article sera communiqué séparément.

• Yousra **SABRA**

*Functionality and Word order in Arabic*

This paper explores word order in modern standard Arabic, and in particular, the impact of “focus”/ “function” on ordering words in an utterance. Taking the axioms that (1) a sentence, in Arabic, is a group of words that convey a complete meaning, and that (2) the parts of speech in Arabic are: Noun, Verb, and Particle, a sentence can begin with any item of the parts of speech to serve the function of “informativeness”. That is, focused words take the initial position in a sentence and vice versa. The researcher claims that the VSO (Verb-Subject-Object) order, if considered the basic word order in Arabic, is less rigid, for example, than the SVO word order in English. Take the example of this simple sentence *the child sleeps* [SV]. It can be written in two ways in Arabic: [SV] or [VS] to fulfill the sender’s communicative intent.

• Pierre **SWIGGERS**

Ne donnera pas lieu à une communication orale. Le texte intégral de l’article sera communiqué séparément.

• Marc **WILMET**

*Essai de réanalyse logique*

Le 28 juin 1833, un décret du ministre Guizot enjoignait aux « aspirants au brevet de capacité » d’associer pour l’apprentissage de la langue et de l’orthographe l’*analyse grammaticale* et l’*analyse logique*. Ces activités allaient nourrir durant deux siècles l’essentiel de la grammaire scolaire.

La présente communication entend revivifier la tradition française des natures et des fonctions (sans négliger la contribution assez méconnue des francistes allemands) au contact des algorithmes linéaires ou arborescents de Bloomfield, de Chomsky et de leurs épigones, ayant renoué de leur côté avec la logique cartésienne du sujet et du prédicat. D’exploiter à cet effet l’*incidence* de Gustave Guillaume, un mécanisme décrit comme le « mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l’apport à un support » (*Leçons de linguistique*, 1971, 137). De solliciter en complément la pragmatique de l’énonciation. De calquer et de reproduire le plus fidèlement possible, au fil des fractionnements et des réécritures, l’ordre des mots de la phrase.

Une série d’exercices illustreront l’ambition et les difficultés de l’entreprise.